

Sauveteur national – piscine



Prochaine session de cours :

➤ **Hiver 2019 : 13 janvier au 3 mars 2018**

Inscription dès le 3 décembre (résidents St-Anselme/Honfleur) et 5 décembre (non-résidents)

Sauveteur national (piscine)	
Détails	Le brevet Sauveteur national est le seul à être reconnu partout au Canada : il constitue un standard de performance qui assure aux détenteurs de ce brevet de pouvoir travailler partout au pays. Ce cours est donc conçu de façon à développer une compréhension approfondie des principes de surveillance, un bon jugement et une attitude responsable quant au rôle qu'assume le surveillant-sauveteur dans une installation aquatique. Le brevet Sauveteur national permet de travailler en tant que surveillant-sauveteur à partir de l'âge de 17 ans. Les détenteurs du brevet qui ont 16 ans peuvent travailler à titre d'assistant-surveillant-sauveteur.
Préalable	<ul style="list-style-type: none">• Être âgé d'au moins 16 ans à l'examen final• Détenir le brevet Croix de bronze• Détenir le brevet Premiers soins – Général/DEA ou Soins d'urgence aquatique/DEA
Durée	8 semaines : cours de 4 h 30
Coût	280\$
Horaire	Dimanche 9 h 30 à 11 h 30 (en salle) et 11 h 30 à 14 h (piscine)